

## CH\_VB Edition 1997 vom 27. Januar 1998

Bundesverwaltung, 1998-01-27, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_Edition\\_1997](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_Edition_1997)

FR: CH\_VB Edition 1997 du 27 janvier 1998

IT: CH\_VB Edition 1997 del 27 gennaio 1998

### Volltext

#ST# Avis Vient de paraître à rOFS! ; Reflets de l'agriculture suisse Edition 1997 Les «reflets de l'agriculture suisse» rendent compte des principaux résultats de la statistique fédérale dans le domaine de l'agriculture. Cette publication offre également aux lecteurs des analyses réalisées par des spécialistes sur des thèmes d'actualité. Elle se veut une source d'informations destinées , ; aussi bien à un large public qu'aux spécialistes de domaines ! ; variés. ; .. Les relevés réalisés dans le cadre du programme pluriannuel de la statistique fédérale fournissent des données de base importantes sur l'agriculture. Celles-ci sont représentées dans des graphiques et des tableaux. Des séries concernant la population, l'emploi, les revenus, la production de denrées - alimentaires et le commerce extérieur permettent de situer le secteur primaire dans un contexte plus large. 124 pages, Fr. 18.- N° de commande: 215-9700 Abonnement annuel: N°0696 Commandes: Office fédéral de la statistique, Service des publications Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne BFS OFS UST m 031 323 60 60 & 031 323 60 61 [21] 146

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Avis In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1998 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 03 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 27.01.1998 Date Data Seite 146-146 Page Pagina Ref. No 10 109 318 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.